

INFOS PSA Trémery

Manque d'effectif : les salariés courent partout, la confusion règne, les intérimaires sur le carreau

Depuis la reprise de l'activité, la CGT dénonce le manque d'effectif, en particulier dans les montages. La CGT demande la reprise des intérimaires qui travaillaient avec nous avant le confinement. Une partie d'entre eux sont en fin de contrat et envoyés à Pole Emploi et les autres touchent moins de 1000 euros et ne peuvent pas casser leurs contrats pour une autre entreprise, sans perdre leurs primes qui peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros pour les longues missions.

Conséquence pour tous à l'usine ? Un sous-effectif dans tous les secteurs, des mutations inter-ateliers avec des changements d'horaires, et des professionnels sur les chaînes de montage. La Direction déshabille Pierre pour habiller Paul, les salariés n'ont aucune visibilité pour leur activité professionnelle et pour organiser leur vie personnelle, et la production doit sortir coûte que coûte dans des conditions de travail dégradés.

C'est cette même logique de boucher les trous dans l'urgence qui a amené PSA à son projet de mobilité inter-sites à grande échelle.

Des salariés de Mulhouse et Saint-Ouen sont arrivés sur notre site, et la Direction n'a toujours pas exclu l'idée de faire venir des salariés d'Opel, de Pologne ou d'ailleurs.

Depuis la semaine dernière, des salariés Polonais sont en poste à l'usine de Borny.

La CGT revendique la répartition du travail pour tous les travailleurs sur chaque site. Nous demandons la prise en charge par PSA des salariés contraints au chômage partiel.

Congés d'été 2020

Il a fallu attendre le 10 juin pour avoir la confirmation définitive de nos congés d'été 2020. Jusqu'au dernier moment, les salariés qui avaient réservés leurs vacances en engageant des frais faisaient face à cette question : Vais-je pouvoir partir ? Et le problème n'est pas encore résolu pour tout le monde !

Au DW et au DV, la Direction s'est engagée à régler au cas par cas les problèmes posés par la modification des dates de vacances.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter vos délégués CGT.

Le plus gros point noir concerne la MEL : la production sera maintenue tout au long de l'été et la prise de congés sera limitée à seulement 15 jours consécutifs, étalés sur les mois d'été, avec un taux d'absentéisme autorisé limité qui ne permettra pas aux salariés de partir aux dates prévus initialement.

Les syndicats qui avaient signé le premier accord congés en janvier ont accepté sans sourciller de valider toutes les modifications souhaitées par la Direction lors du CSE du 10 juin.



Déclaration CGT au CSE extra du 10 juin 2020 sur la mise à disposition des salariés d'Opel

Vous sollicitez l'avis des membres du CSE sur le projet de mise à disposition de salariés détachés des usines Opel d'Allemagne ou de Pologne sur le pôle Trémery/Metz.

Contrairement à vos obligations légales, vous n'avez communiqué aucun document. De plus, dans votre présentation rien ne permet aux membres du CSE de connaître les vraies raisons de ce projet.

Qu'est ce qui vous pousse à faire déplacer des centaines de salariés d'Opel à 1 200 km de leurs foyers ?

Ces salariés sont-ils réellement volontaires ? A quel taux horaire vont-ils être payés et avec quels montants de frais de déplacements ? Avec quels niveaux de droits sociaux (sécurité sociale, retraite, mutuelle santé,) ?

Quelles conditions d'hébergement ? Les mesures de déplacement de Pologne en ces temps de crise sanitaire sont-elles respectées ?

Toutes ces questions restent sans réponses pour la simple raison que vous refusez d'avouer que votre projet est la continuité de votre politique qui consiste à mettre en concurrence les salariés les uns contre les autres.

Depuis la crise du COVID vous avez mis au chômage partiel à l'échelle du groupe plus de 8 000 salariés sous contrat précaire (CTT ; CDD) et vous refusez de les reprendre. Ils ont pourtant participé pleinement à la fabrication des 3,4 milliards € de bénéfices pour 2019 sans compter les milliards des années précédentes.

Pour tous ces travailleurs précaires, comme seul remerciement de votre part c'est d'avoir été jetés au chômage et dans la situation de crise économique de très fortes probabilités de tomber au RSA.

Nous condamnons ces suppressions d'emplois et nous vous demandons de reprendre toutes ces personnes.

Depuis des années, la réalité est que vous avez joué avec ces salariés contre les CDI de PSA.

Vous avez utilisé ces travailleurs qui ont les plus bas salaires, moins de droits que les CDI pour faire accepter à l'ensemble des salariés de PSA des reculs sur leur salaire et leurs droits collectifs dans le but de faire plus de bénéfice sur le dos de l'ensemble des salariés quel que soit leur statut.

Maintenant, toujours dans votre plus grand intérêt, vous voudriez utiliser les salariés polonais contre les salariés précaires.

Nous contestons cette politique et nous ne rentrerons pas dans votre jeu. Nous ne tomberons pas dans votre piège qui consiste à nous demander, à nous organisation syndicale de choisir entre les travailleurs précaires et les travailleurs polonais.

Pour ces raisons, nous ne prendrons pas part à votre consultation.

Notre position est claire et sans ambiguïté. Elle se situe sur le terrain de la défense des intérêts de tous les salariés, quels que soient leur statut et leur nationalité.

Un des objectifs de ses prêts de salariés à travers la France et l'Europe est d'habituer les salariés qu'ils doivent être des nomades à votre disposition pour satisfaire vos impératifs de production pour ensuite imposer des mobilités géographiques obligatoires.

- ⇒ **Nous revendiquons la réembauche des travailleurs précaires. Personne ne doit se retrouver au chômage car un emploi c'est ce qui donne un salaire pour vivre.**
- ⇒ **Nous revendiquons d'aligner les salaires et les droits sociaux au meilleur niveau quel que soit le pays d'origine du salarié.**

Ce sont les salariés qui créent les richesses. Les milliards € de dividende doivent servir à maintenir tous les emplois en répartissant le travail entre tous les salariés sans baisser les salaires.